Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260526-2026_36_PLU_CAB-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/36

Séance du 26 mai 2026

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 15 Absents : 3 Pouvoirs : 3 Votants : 15

Date de la convocation : 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt- six mai, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : MM. BERHAULT Y ; BERTHEU J-M ; BERTHEU C ; BIGNON S ; CHEVALIER L ; FONTAINE G ; FROUGET L ; GOUVARY G ; HENRY C ; LUCIENNE A ; OGIER J ; TRAVERT M ;

Absents excusés : COMMEREUC P, MANIVEL S, CHRETIEN B

Pouvoirs : COMMEREUC P à LUCIENNE Aurore, MANIVEL S à TRAVERT M, CHRETIEN B à GOUVARY G

Madame Christelle HENRY a été nommée secrétaire de séance.

2026/36 : URBANISME : PLAN LOCAL D'URBANISME : CHOIX DU CABINET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation simplifiée a été lancée auprès de cabinets spécialisés dans l'élaboration de PLU. Deux offres ont été réceptionnés.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions reçues :

	Cabinet URBACTION	PRIGENT & ASSOCIES	TANGUY Michelle
	Pas en capacité de proposer, agenda trop chargé.	49 600 €	48 025 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de retenir l'offre de Michelle TANGUY
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents relatifs à la réalisation du PLU.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAULT

MAIRIE DE SÉVIGNAC 22250 (Côtes d'Armor)